



HAL
open science

Master Études européennes et relations internationales

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Études européennes et relations internationales. 2014, Université de Cergy-Pontoise - UCP. hceres-02040415

HAL Id: hceres-02040415

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040415>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Etudes européennes et relations
internationales

de l'Université de Cergy-Pontoise -
UCP

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Cergy-Pontoise - UCP

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Etudes européennes et relations internationales

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150008102

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Université de Cergy-Pontoise (site des Chênes)
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention de master *Etudes européennes et relations internationales* (EERI) propose une formation professionnelle et académique dans les différents secteurs des SHS (histoire, langues, civilisations, lettres, droit, économie), à destination des étudiants souhaitant acquérir des applications professionnelles et scientifiques dans le champ de l'Europe et des relations internationales. La mention EERI est positionnée sur deux UFR : Lettres et sciences humaines, et Langues et études internationales. L'une de ses spécialités *Projets européens* est co-habillée avec l'UFR d'histoire de l'Université Paris 1- Panthéons-Sorbonne, mais la reconduction du partenariat n'est pas demandée en raison d'une non réciprocité d'ouverture du côté de l'université de Paris 1. Une autre spécialité *Relations internationales et actions à l'étranger*, déclarée par l'établissement, ne figure pas dans le dossier sans aucune explication.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Le master mention EERI a connu un début de transformations qui ont conduit à ramener le nombre des spécialités à deux, et à faciliter ainsi la lisibilité et la visibilité d'une maquette déjà rendue complexe par la dualité



du positionnement et une co-habilitation dont l'échec a légitimement conduit les responsables à renoncer à sa demande de renouvellement.

Ce master est bien positionné dans son environnement régional et témoigne chaque année d'une réelle attractivité auprès des étudiants nationaux et internationaux.

Le parti pris de la pluridisciplinarité a été conçu de manière très extensive et permet ainsi de diversifier l'origine des étudiants entrants. Cette politique prend toutefois le risque de diluer les logiques de spécialisation et d'affaiblir la cohérence entre une offre de formation souvent éclatée et des débouchés professionnels insuffisamment précisés.

Si l'organisation générale du master a également fait l'objet de quelques liftings nécessaires, elle n'en demeure pas moins complexe, et risque d'accroître le travail de pilotage des responsables.

L'adossement à la recherche et aux milieux professionnels est complet et présente une forte complémentarité entre les partenaires publics et privés.

Les maquettes pédagogiques devraient développer une offre de formation en langues étrangères plus importante, non seulement des cours de langue, mais surtout des cours en langues étrangères. L'attractivité à l'international y gagnerait.

- Points forts :

- Une attractivité importante auprès des étudiants tant pour la spécialité recherche que celle à finalité professionnelle.
- Une équipe pédagogique consistante et ouverte aux interventions de collègues académiques et professionnels extérieurs.
- Un adossement à plusieurs laboratoires avec un plan de formation solide aux métiers de la recherche.

- Points faibles :

- La pluridisciplinarité excessive de l'offre pédagogique pénalise la lisibilité de la formation.
- Une asymétrie trop importante dans les performances des différentes spécialités.
- Les finalités professionnelles sont peu explicitées.
- Une offre d'enseignements en langue étrangère encore trop faible.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait veiller davantage à ce que le choix de la pluridisciplinarité qui, certes permet un recrutement important, ne trouble pas les impératifs de spécialisation qu'exige une bonne adéquation entre l'offre pédagogique et des débouchés professionnels émergents. Trop de diplômés ont besoin de prolonger leurs cursus pour entrer sur le marché de l'emploi.

Il conviendrait également de repenser l'architecture de la mention et la pertinence d'associer deux spécialités trop faiblement articulées l'une à l'autre, et dont les performances sont aussi asymétriques.

Evaluation par spécialité

Histoire et civilisations

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise (site des Chênes)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité à finalité recherche est positionnée sur deux UFR : Lettres et sciences humaines pour son parcours *Histoire*, Langues et études internationales pour son parcours *Civilisations*. Le parcours *Histoire* dispense une formation à destination des étudiants intéressés par les métiers de la recherche historique, les concours de la fonction publique ou de l'expertise dans les organisations internationales. Le parcours *Civilisations* est centré sur les études culturelles et vise à la compréhension des relations internationales, ainsi qu'à la connaissance approfondie de la géopolitique en application dans des aires culturelles.

- Appréciation :

Après une décrue des candidatures ces deux dernières années en raison de l'ouverture de parcours consacrés à la formation des concours du secondaire, la formation semble retrouver des effectifs en nombre plus conforme à ses attentes. Evaluée de manière assez négative lors de la précédente vague, la spécialité a été mieux positionnée dans l'ensemble de la formation, et son identité renforcée.

L'équipe pédagogique est solide et reconnue dans ses compétences scientifiques. L'efficacité de son travail de pilotage commence à produire de bons résultats.

Les objectifs pédagogiques et professionnels propres à la spécialité ont été précisés et donnent aujourd'hui lieu à une maquette remaniée dans laquelle on peut regretter le faible volume horaire consacré à la méthodologie. La présence sur le site de formations plus spécialisées en vue des concours d'enseignement peut représenter dans le futur un handicap pour le parcours *Histoire* qui devra probablement diversifier ses débouchés professionnels, et/ou mettre en place une politique d'offre plus diversifiée.

Le volet international de la spécialité est insuffisamment développé. Qu'il s'agisse des partenariats, de l'offre d'enseignements en langues étrangères, ou des débouchés professionnels des diplômés, la dimension internationale doit faire l'objet d'une politique renforcée.

- Points forts :

- Un nombre important d'étudiants continuant en doctorat ou se dirigeant vers les concours du Capes dans le parcours *Histoire*.
- Solide équipe pédagogique qui a mis en place un conseil de perfectionnement.
- Un bon adossement à la recherche et aux laboratoires.

- Points faibles :

- Suivi et évaluation des débouchés des étudiants.
- Une montée en puissance de l'internationalisation des partenariats encore insuffisante.
- Des objectifs professionnels insuffisamment ciblés.
- Une politique des stages trop timide.



- Recommandations pour l'établissement :

La visibilité de la spécialité s'est accrue depuis les modifications apportées à l'architecture de la formation. Un effort supplémentaire devra être toutefois mené en direction d'une meilleure définition du périmètre des débouchés professionnels, avec l'entrée dans la maquette d'enseignements plus spécialisés et mieux appliqués aux métiers identifiés.

L'articulation entre les deux parcours gagnerait à être renforcée tant au niveau des mutualisations d'enseignements que de profilage des débouchés professionnels.

Il convient de veiller à consolider les liens avec des partenaires internationaux afin que leur avenir ne soit pas lié à l'effort d'un seul collaborateur. Ce travail de pérennisation permettra une ouverture plus importante de l'offre de formation à des collègues étrangers.



Projets européens

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Cergy-Pontoise (site des Chênes)

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité :

Co-habilitation avec l'Université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne (mais pas de demande de renouvellement)

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Cette spécialité *Projets européens*, à finalité professionnelle, a pour objectif de former, de manière pluridisciplinaire, des cadres spécialistes des questions européennes. La formation mêle des enseignements théoriques et méthodologiques, appliqués à la gestion de projets. Il est attendu des étudiants qu'ils maîtrisent des connaissances aussi bien en droit communautaire matériel que général, ainsi qu'en histoire de l'intégration européenne et en science politique. Un effort sur l'enseignement des langues est mené sur les quatre semestres. Elle distingue au semestre 4 les cas de la formation initiale et continue, et ceux de la formation en apprentissage par alternance.

- Appréciation :

La spécialité *Projets européens* est bien adossée à l'environnement professionnel dont elle intègre certains acteurs à son offre de formation. Son recrutement diversifié témoigne de son attractivité et le faible taux d'abandon est un indicateur favorable de la qualité de la formation.

Le travail en aval de suivi professionnel des diplômés est efficace et contribue à doter la spécialité de données fiables et exploitables pour sa politique de développement.

La spécialité *Projets européens* présente une offre de cours particulièrement fournie qui gagnerait en clarté si la progressivité des connaissances était mieux explicitée et mise en valeur. Elle devrait également réserver davantage de place à des cours EN langue étrangère et pas seulement DE langue. On regrettera que les informations manquent sur la formation alternée et continue.

La politique internationale de la spécialité manque de suivi. Il conviendrait en effet d'assurer plus fermement la pérennité des partenariats internationaux.

- Points forts :

- Une aide personnalisée à la recherche de stage.
- Attractivité de la formation et faible taux d'abandon.
- Lien renforcé avec les acteurs et l'environnement professionnels.
- Bon suivi professionnel des étudiants diplômés.

- Points faibles :

- Une maquette pédagogique encore très « touffue » et trop généraliste.
- Des partenariats internationaux à espérance de vie trop courte.

- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait veiller à consolider les partenariats internationaux et en diversifier les origines.

La richesse de l'offre d'enseignements vient plutôt, semble-t-il, d'un empilement de cours que d'une véritable réflexion sur leur cohérence globale. Il conviendrait certainement de réduire le nombre d'enseignements généralistes et d'augmenter celui de cours plus spécialisés et techniques en rapport avec l'expertise de projets européens.



Observations de l'établissement

Master SHS mention « Etudes européennes et relations internationales »
Réponses aux observations de l'AERES

Sur la mention EERI, le rapport de l'AERES souligne les points faibles suivants :

- La pluridisciplinarité excessive de l'offre pédagogique pénalise la lisibilité de la formation.
- Une asymétrie trop importante dans les performances des différentes spécialités.
- Les finalités professionnelles sont peu explicitées.
- Une offre d'enseignements en langue étrangère encore trop faible.

§ Erreurs factuelles à corriger : néant

§ Réponses complémentaires :

- Pour clarifier le positionnement de l'UCP vis-à-vis de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, la spécialité « Relations internationales et action à l'étranger » était la troisième spécialité de la mention EERI, une spécialité professionnelle pilotée par l'université Paris 1 Panthéon-Sorbonne. Dans la mesure où la cohabilitation de la mention EERI n'a pu être reconduite pour des raisons pratiques (impossibilité de procéder à des échanges de cours et des jurys communs, incompatibilité des emplois du temps des deux spécialités en apprentissage, universités situées dans deux vagues différentes de réhabilitation), nous avons donc fait le choix de ne pas présenter la spécialité « Relations internationales et action à l'étranger », qui relève désormais de la seule Université Paris 1. C'est pourquoi cette dernière ne figure pas dans le dossier déposé par l'UCP.
- Concernant la « *pluridisciplinarité excessive de l'offre pédagogique* », elle est la conséquence quasi logique de la prise en compte des remarques faites par l'AERES lors de la précédente évaluation, l'AERES ayant alors recommandé de fondre plusieurs spécialités en une seule. Vu de l'extérieur, si l'offre pédagogique peut apparaître comme « excessive », elle est en réalité, quand on observe la mention de l'intérieur, les parcours des étudiants et leur devenir, une chance et un réel atout dans une université justement pluridisciplinaire qui a dû par ailleurs développer une offre pédagogique étoffée non seulement pour attirer des étudiants ayant suivi un cursus ailleurs avant le master – et notamment des étudiants étrangers –, mais aussi pour jouer son rôle social et permettre donc aux étudiants « locaux » ayant suivi leur licence à l'UCP de poursuivre leurs études dans un master capable de répondre à des attentes variées tant pour une formation professionnelle que pour une formation à la recherche par la recherche.
- « *Une asymétrie trop importante dans les performances des différentes spécialités* » : si par « performances », on entend les débouchés professionnels à l'issue même du master, il est exact que les débouchés des étudiants de la spécialité professionnelle sont immédiatement assurés après le master, alors

que les étudiants de la spécialité recherche se dirigent vers un doctorat ou des concours, mais ne s'agit-il pas là du débouché premier d'une spécialité recherche ?

- « *Les finalités professionnelles sont peu explicitées* » : des efforts sont certainement encore à faire ici et, en tous cas dans la spécialité recherche, en fonction de cette remarque, nous allons cibler davantage les enjeux professionnels pour nos étudiants et adapter l'enseignement en offrant des modules aidant les étudiants à mieux cerner les débouchés professionnels du diplôme.
- « *Une offre d'enseignements en langue étrangère encore trop faible* » : en fait l'expérience a été tentée, notamment dans la spécialité professionnelle où certains cours avaient été dispensés en anglais il y a quelques années avec des résultats moindres car cette spécialité accueillent beaucoup d'étudiants étrangers qui viennent pour acquérir un diplôme en français – notamment des anglophones ! – et il faut en tenir compte ; cependant, cette remarque sera prise en compte et un effort sera fait pour reconduire autrement cette expérience. Dans la spécialité recherche, l'expérience a dû être abandonnée pour des raisons de coût, nous allons proposer aux étudiants de suivre des modules en langue étrangère en ligne, en EAD.

**Master SHS mention Etudes européennes et relations internationales, spécialité
« histoire et civilisations »
Réponses aux observations de l'AERES**

Sur la spécialité « histoire et civilisations », le rapport de l'AERES souligne les points faibles suivants :

- Suivi et évaluation des débouchés des étudiants.
- Une montée en puissance de l'internationalisation des partenariats encore insuffisante.
- Des enjeux professionnels insuffisamment ciblés.
- Une politique des stages trop timide.

§ Erreurs factuelles à corriger : néant

§ Réponses complémentaires :

- Depuis 5 ans, un effort tout particulier a été apporté au suivi des étudiants, cohorte par cohorte, étudiant par étudiant, et les tableaux très détaillés présents dans le dossier sont là pour l'attester, tableaux listant le suivi de chacun de nos étudiants depuis 5 ans, leur devenir à l'issue de leur diplôme et leur devenir aujourd'hui. Si les tableaux ont été aussi correctement remplis, c'est bien la preuve que nous connaissons individuellement quasiment tous nos étudiants et nos anciens étudiants, que nous savons ce qu'ils deviennent, sont devenus et où ils travaillent, que nous en revoyons régulièrement un nombre significatif, en particulier lors des manifestations organisées par les associations d'étudiants d'histoire comme de langues.
- Concernant les débouchés et « *l'évaluation des débouchés* », ces points ont été clairement explicités dans le dossier : le contrat actuel doit être divisé en deux : dans une première période, de 2008 à 2011, les étudiants suivaient majoritairement cette spécialité pour se diriger ensuite naturellement vers les métiers de l'enseignement ; et une seconde période, de 2011 à aujourd'hui, au cours de laquelle les étudiants – moins nombreux du fait des masters enseignements puis MEEF – suivant cette spécialité essentiellement pour poursuivre ensuite en doctorat ou vers des concours, ou encore vers d'autres formations – ce n'est pas la majorité. Cependant, il n'en reste pas moins que nous avons encore certainement des efforts à faire ici, que nous allons cibler davantage les enjeux professionnels pour nos étudiants, adapter l'enseignement et proposer des modules pré-professionnels en fonction de cette remarque.
- La « *montée en puissance de l'internationalisation des partenariats encore insuffisante* » est une réalité que nous allons en effet nous efforcer de corriger et qui est en fait un des objectifs de cette spécialité depuis deux ans, les résultats commencent seulement à se faire sentir.
- Concernant la « *politique des stages trop timide* », en 2013 - 2014, les stages se sont intensifiés : pour un étudiant, stage rémunéré de six mois avec l'Office national des Forêts dans le cadre d'une recherche sur le camp retranché de

Paris en 1914-1918. Pour une autre, stage dans un média pour une recherche sur la télévision. La pratique des stages est également généralisée pour les étudiants travaillant en archéologie, et ceci concourt aussi à remédier au dernier point noté sur les enjeux professionnels insuffisamment ciblés.

**Master SHS mention Etudes européennes et relations internationales, spécialité
« projets européens »**

Réponses aux observations de l'AERES

Sur la spécialité « projets européens », le rapport de l'AERES souligne les points faibles suivants :

- Une maquette pédagogique entre très « touffue » et trop généraliste.
- Des partenariats internationaux à espérance de vie trop courte.

§ Erreurs factuelles à corriger : néant

§ Réponses complémentaires :

La maquette est considérée dans les remarques de l'AERES comme « *touffue* » et *trop généraliste* » et il est suggéré de « *réduire le nombre d'enseignements généralistes et d'augmenter celui de cours plus spécialisés et techniques* ». Or actuellement, cette maquette repose sur deux équilibres :

1) un premier équilibre entre des cours techniques et des cours fondamentaux (plutôt que « théoriques » ou « généralistes ») sur l'Union européenne. Ceux-ci sont nécessaires pour que les étudiants soient capables de comprendre l'histoire des politiques publiques européennes, l'histoire de l'intégration européenne et les enjeux des évolutions en cours dans les fonctions qu'ils occuperont (par exemple pour préparer le lobbying ou la stratégie européenne d'une organisation, comprendre le positionnement des acteurs ou orienter le choix des projets européens à développer). En fait, la compréhension de l'histoire de l'Union européenne et de l'élaboration des politiques publiques européennes ne relève pas de la culture générale mais fait partie des savoirs professionnels que les étudiants doivent posséder à l'issue du master. Ces cours fondamentaux leur permettent également de développer leur réflexion et de se positionner sur le marché du travail comme cadres capables d'évoluer professionnellement au fil des programmations européennes, et non comme simples techniciens appliquant des « recettes ». Cet équilibre semble satisfaisant puisque, comme le note l'AERES, la formation est attractive et satisfaisante en termes de débouchés.

2) Elle repose aussi sur un deuxième équilibre entre les différents domaines d'activités couverts par la spécialité « projets européens », qui correspondent aux secteurs d'insertion professionnelle de nos diplômés. La formation peut donc paraître « généraliste » dans un sens plus thématique, car elle offre un ensemble d'enseignements professionnels portant, en résumé, sur les politiques et projets européens dans le domaine de l'innovation et de la recherche, des politiques de cohésion concernant les collectivités territoriales et des politiques touchant à l'éducation, la formation et la culture. Mais il faut souligner que ces cours correspondent à des options que les étudiants choisissent pour se construire un parcours personnalisé. Tous les modules ne sont pas tous suivis par tous les étudiants. En plus des cours communs obligatoires, qu'ils soient fondamentaux ou techniques, ils

doivent choisir des cours professionnels thématiques et peuvent ainsi se spécialiser sur un domaine spécifique. Ils complètent cette spécialisation en choisissant un stage et en rédigeant un mémoire professionnel dans le même domaine. Cette variété d'options est une spécificité du master « projets européens » par rapport à d'autres masters d'études européennes et fonctionne très bien. D'ailleurs, nous notons, dans les enquêtes effectuées régulièrement auprès des anciens étudiants, qu'elle leur permet des parcours professionnels diversifiés et que, pour progresser, les changements de secteur d'activité ne sont pas rares, nos anciens étudiants signalant que c'est justement le caractère « généraliste » de la formation qui leur a permis ces changements.

Nous allons néanmoins travailler sur une amélioration de la lisibilité de la formation pour la rendre moins « touffue », mais sans bouleverser un équilibre qui menacerait son attractivité.

Enfin, concernant les partenariats internationaux, la remarque a bien été prise en compte. La convention avec l'université de Guandong semble porter ses fruits puisque deux étudiants chinois souhaitent candidater en 2014-2015. Et des efforts sont en cours pour construire des liens plus durables avec des partenaires européens avec lesquels nous avons fait dans un premier temps des coopérations régulières via des échanges Erasmus.

Concernant les langues, certains cours avaient été tenus en anglais il y a quelques années et un effort va être fait pour reconduire et étendre cette expérience. Toutefois, beaucoup d'étudiants étrangers suivent cette formation pour acquérir un diplôme en français, et nous devons donc également en tenir compte.



JL Bourdon
VP en charge de la formation